



COMMUNIQUE DE PRESSE SIA 2023

A Paris, 27 février 2023

Lancement officiel de VALORALIM, nouvelle filière de collecte et de recyclage des emballages vides de produits de nutrition animale

Portée par VALORALIM, en partenariat avec A.D.I.VALOR, la filière de collecte et de recyclage des emballages vides des produits de la nutrition animale a été présentée officiellement lundi 27 février, lors du Salon de l'agriculture. Son démarrage opérationnel aura lieu le 1er juillet prochain et les premières collectes seront organisées dès l'automne.

En France chaque année, 10% des produits commercialisés par le secteur de la nutrition animale sont mis en marché avec un emballage. Leur utilisation par les éleveurs génère 10 000 tonnes d'emballages vides. Ce sont principalement des sacs en papier et/ou en plastique, des bigs bags, des seaux, des bidons et des fûts plastiques.

Le 27 février 2023, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, le secteur de la nutrition animale représenté par ses trois syndicats (l'AFCA-CIAL, La Coopération Agricole Section Nutrition animale et le SNIA) a officialisé le lancement de VALORALIM structure ad'hoc, créée en partenariat avec A.D.I.VALOR. Cette initiative est soutenue par l'ensemble des représentants du monde agricole (voir liste en page 2).

VALORALIM collectera les éco-contributions auprès des metteurs en marché afin de financer le programme de collecte et de recyclage confié à A.D.I.VALOR et soutiendra les actions en faveur d'une meilleure éco-conception des emballages des produits de nutrition animale. L'éco-contribution fera dorénavant partie du prix de revient du produit conditionné. Son montant est défini en fonction du type d'emballage : 0,75 à 2,75 euros par tonne d'aliment pour les emballages flexibles (sacs, big bags), 10 à 20 centimes d'euros par kilolitre de produits conditionnés en emballages rigides (bidons, fûts, seaux).

Concernant les prochaines étapes de mise en œuvre Le lancement opérationnel aura lieu le 1^{er} juillet 2023 par l'intégration des écocontributions par les metteurs en marché dans le prix de vente de leurs produits. Les collectes d'emballages, organisées par A.D.I.VALOR et ses partenaires, débiteront dès l'automne 2023 et mutualiseront les flux avec les filières préexistantes (points de collecte et consignes de collecte similaires, dates de collecte identiques). L'objectif affiché est d'atteindre un taux moyen de collecte de 60% et un taux d'emballage recyclés/collectés de 80%.

Pour Pascal Pringault, Président de VALORALIM, « *l'initiative de la profession et du monde agricole s'inscrit pleinement dans les engagements du secteur et dans la dynamique des entreprises de la nutrition animale qui agissent au quotidien pour réduire leurs impacts environnementaux et participer à la décarbonation de l'élevage français. Toutes les entreprises "metteurs en marché" sont immédiatement invitées à s'engager dès à présent en contractualisant avec VALORALIM pour participer à cet effort collectif et les éleveurs de se préparer pour la collecte d'automne* ».

Christophe Grison, Président d'A.D.I.VALOR : « *je me réjouis de la volonté des professionnels de la nutrition animale de rejoindre notre collectif, qui allie agriculteurs, distributeurs et industriels de l'agrofourniture. Ce nouveau programme de collecte répond aux attentes des éleveurs, et contribuera à améliorer la performance de recyclage de l'agriculture française, exemplaire dans la gestion de ses déchets* ».

Liste des acteurs du monde agricole signataires ou en cours de signature de la déclaration d'intention pour une gestion responsable et durable des emballages vides de produits de nutrition animale (en date du 27 février 2023)

L'Association des Fabricants de Compléments et Fournisseurs d'Additifs et ingrédients fonctionnels pour l'Alimentation Animale (AFCA-CIAL), La Coopération Agricole Section Nutrition Animale (LCA NA), le Syndicat de l'Industrie de la Nutrition Animale (SNIA), Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles (A.D.I.VALOR), la Fédération du Négoce Agricole (FNA), La Coopération Agricole et ses fédérations régionales, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), la Confédération Paysanne, la Coordination Rurale, les Chambres d'Agriculture représentées par Chambre d'Agriculture France, la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL), la Fédération Nationale Porcine (FNP), la Fédération Nationale Ovine (FNO), la Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres (FNEC), la Confédération Française de l'Aviculture (CFA), la Fédération Française de l'Aquaculture (FFA), la Fédération Nationale du Cheval (FNC), les unions régionales de groupements de producteurs et associations régionales interprofessionnelles

LA FILIÈRE EN QUELQUES CHIFFRES



90 %
des aliments pour
animaux
commercialisés en vrac



10 000 t/an
d'emballages vides
à collecter



200
metteurs en marché
de produits de
nutrition animale



8
types d'emballage
(big bag, sacs papiers, plastiques
et multi-matériaux, seaux PEHD
et PP, bidons, fûts)

Horizon 2028



60 %
d'emballages
collectés



80 %
d'emballages recyclés
sur la quantité
d'emballages collectés

À propos de :

A.D.I.VALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles) est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole depuis 2001. 300 000 agriculteurs trient, préparent et ont apporté 89 000 tonnes d'emballages et plastiques usagés en 2021. 1 300 opérateurs de collecte (principalement coopératives et négociants agricoles) déploient des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes. Plus de 350 metteurs en marché, industriels ou importateurs, contribuent au financement de la filière, via une éco-contribution spécifique. Pour en savoir plus : www.adivalor.fr, LinkedIn, Twitter, Facebook

L'AFCA-CIAL représente depuis plus de 80 ans, les entreprises spécialisées dans la complémentation de la nutrition des animaux, qui a pour objectif d'équilibrer et d'améliorer les rations des animaux d'élevage pour une nutrition saine. Avec plus de 130 entreprises adhérentes : fournisseurs d'additifs et ingrédients fonctionnels, fabricants de prémélanges, fabricants d'aliments complémentaires et membres associés, l'AFCA-CIAL représente la quasi-totalité de la profession en France.

La Coopération Agricole Nutrition Animale branche métier de La Coopération Agricole, fédère et représente les entreprises coopératives de nutrition animale et représente 60% du marché français de l'aliment composé. Face aux défis économiques, sanitaires et climatiques de l'élevage, elle accompagne ses adhérents pour développer et faire valoir la contribution positive du métier à une alimentation saine, sûre, durable, respectueuse de l'environnement et diversifiée des animaux (démarches DURALIM et OQUALIM, etc).

Le SNIA représente les fabricants privés d'aliments composés pour animaux. Il regroupe 99 entreprises de nutrition animale en France, implantées localement sur tous les territoires. Il participe aux travaux de DURALIM, première plateforme collaborative française de l'alimentation durable des animaux d'élevage. Il est membre de l'Association OQUALIM, démarche de référence en France de la qualité et de la sécurité des aliments pour animaux.

Contacts Presse

VALORALIM : Pascal PRINGAULT. Mail : contact.valoralim@gmail.com ; Tél : 06 85 92 66 20

A.D.I.VALOR : Pierre-Etienne GENTHON. Mail : pe.genthon@adivalor.fr ; Tél : 07 56 02 69 02

AFCA – CIAL : Claire LAURENT. Mail : claire.laurent@afca-cial.org ; Tél. : 07 85 31 72 93

La Coopération Agricole : Eloïse MAS. Mail : emas@lacoopagri.coop ; Tél : 06 12 79 03 00

SNIA : Hadrien LAVIELLE. Mail : h.lavielle@nutritionanimale.org ; Tél : 07 56 27 90 88